

# L'Hyper !

N°198/05  
03 mai 2005  
10 pages

**Cfdt**  
des chûes, des scotes  
Coordination Carrefour



## L'action continue



### Appel général à l'action le 16 mai

#### Lundi de Pentecôte

#### La CFDT confirme sa volonté d'en faire un jour non travaillé

Le Premier ministre a confirmé la décision de faire du lundi de Pentecôte un jour travaillé et demandé que « la loi soit appliquée par tous ». La CFDT réitère quant à elle son opposition à cette mesure et demande que la nécessaire solidarité envers les personnes âgées et les personnes handicapées soit assurée par tous.

La CFDT confirme sa volonté de faire du lundi de Pentecôte une journée non travaillée, par la négociation et, si nécessaire par la grève, dans les entreprises et les administrations.

La mission d'évaluation et de proposition confiée par le gouvernement à un parlementaire montre, s'il en était besoin, l'échec d'une solution injuste parce qu'elle repose sur la solidarité des seuls salariés.

La solidarité doit rassembler les français plutôt que les diviser, elle doit se construire par le dialogue et l'écoute. La CFDT demande au gouvernement d'engager une concertation approfondie pour définir un financement de la solidarité face à la dépendance, qui repose sur tous les revenus. C'est en ce sens qu'elle interviendra auprès de la mission mise en place par le Premier ministre.

## Dans la ligne droite de nos revendications et de l'action du 25 mars 2005

**La CFDT appelle les salariés, à faire du lundi de la Pentecôte une journée d'initiatives et d'actions pouvant aller jusqu'à la grève.**

**Invite les clients à venir un autre jour faire leur course, le 16 mai les salariés exécutent un travail forcé.**

**Porte un badge "sans social pas de commercial" ou autre signe de protestation.**

## Appelle à un débrayage le lundi 16 mai .

- + Pour conserver notre RTT,
- + Pour notre pouvoir d'achat,
- + Pour des contrats revalorisés
- + Pour nos conditions de travail,
- + **Contre le travail un jour férié**

**Notre solidarité, jeunes et actifs, nous la démontrons avec des salaires décents qui nous permettent de payer nos impôts et nos charges sociales.**

## OUI À LA SOLIDARITE !



## Solidarité ou travail forcé ?

Sous couvert du mot solidarité, un mot que ceux qui l'emploient ne connaissent même pas la signification, un mot qui ne s'applique qu'aux salariés le 16 mai on travaille gratis.

Daniel Bernard, lui, ne versera pas un centime de ses 38 millions.

En décrétant que le 16 mai est désormais travaillé au bénéfice de la solidarité avec les personnes âgées, l'Etat a ouvert la boîte à pandore et sur le strict plan juridique, un casse-tête à rendre perplexe un professeur de droit.

Ce n'est pas cette journée qui financera les personnes âgées, mais une cotisation de 0,3% de la masse salariale brute que chaque entreprise est tenue de verser à l'Etat.

Le gouvernement par un tour de passe passe a autorisé les entreprises à récupérer (voire plus) ces cotisations en faisant travailler les salariés 7 heures de plus.

Le 16 mai est le jour par défaut pour ce travail forcé mais ce pourrait être un autre jour.

## Peut-on faire grève ?

**OUI** comme on peut le faire tous les jours de l'année même le dimanche. La grève est un droit constitutionnel.

## Cette grève est-elle licite ?

**OUI** mais ...

Quand un salarié fait grève il le fait pour des motifs salariaux ou des raisons relatives à ses conditions de vie dans l'entreprise.

Faire grève pour auto satisfaire soi-même ses propres revendications est proscrit par la jurisprudence.

Faire grève contre une loi pourrait être considéré comme un geste à

caractère politique. Et une grève à caractère politique est illégale.

La CFDT ne fonde pas le mouvement de grève sur la protestation de la journée de solidarité elle-même, mais sur des motifs purement professionnels: perte d'un avantage, contributions inévitables des salariés et de l'entreprise, conditions de travail ou d'organisation de cette journée.

**La CFDT Carrefour appelle à des actions le 16 mai dans la continuité de la grève du 25 mars. fondé sur les mêmes mots d'ordre.**

**Le paiement de ce jour férié par l'employeur et dans les revendications que nous avons exposées lors des NAO de février.**

## Et la retenue sur salaire ?

Lorsqu'un salarié fait grève, traditionnellement l'entreprise retire le montant des journées non travaillées sur sa feuille de paie. Pas de travail, pas de salaire.

Mais comment retirer de l'argent à un salarié qu'on ne paie pas ?

Certains avance l'hypothèse suivante (sûrement celle que choisira Carrefour) :

Il ne s'agit pas d'une journée gratuite. Car conformément à la loi du 30 juin 2004, pour financer cette journée de solidarité, le temps de travail des Français est passé de 1 600 heures à 1 607 heures.

Durant ces 7 heures supplémentaires, les salariés sont redevables d'une journée de travail qui n'ouvre pas droit à une rémunération supplémentaire, et, comme les Français ne sont pas payés à la journée mais mensualisés, il est tout à fait possible de leur retirer une journée de travail quelle qu'elle soit.

D'autres disent que puisque l'obligation est de travailler 7 heures de plus sans être rémunéré le gréviste devra 1 journée de sa force de travail.

Toutes ceci n'est qu'interprétations et on peut s'attendre à des recours aux tribunaux.

En tout état de cause le 16 mai si le salarié fait grève une journée il perdra une journée de travail si ce jour là il devait travailler.

Retrait d'une journée de salaire ou devoir un jour de travail le résultat est le même.

## Combien de temps en grève

La France n'est pas dupe, on sait que le 16 mai beaucoup de salariés vont faire grève pour protester contre ce travail forcé.

Faire grève une journée contre 7 heures de travail forcé c'est perdre non pas 7 heures de salaire ou de temps mais 14 heures.

C'est devant ce simple calcul que la CFDT a souhaité laisser ses sections et les salariés décider eux même le temps et la forme que prendra notre action.

1 heure ou 7 heures d'arrêt de travail, toute forme de protestation, feront avancer nos revendications.

**Le 16 mai rappelez nos revendications, toutes nos revendications, le scandale du travail forcé y compris.**

## La CFDT en mouvement

### Revendications CFDT

La revalorisation des contrats à temps partiels

Un accord d'intéressement en 2005

La mise en place d'un troisième échelon pour tous les niveaux

L'amélioration des conditions de travail et de l'emploi

Le rattrapage des accords Carrefour pour les salariés Continent 2001

L'amélioration des conditions de travail et de l'emploi

Des garanties sur les projets d'organisation et de restructurations

Des embauches immédiates dans certains services.

Un management social et humain.

### o Arrêts de travail



Le 25 mars, se fut du jamais vu.

A l'appel de la CFDT et de la CGT des

milliers de salariés ont répondu présent. Ils ont arrêté le travail d'une heure à 48 heures. Port de Bouc restant en grève 22 jours !

A l'appel de la CFDT le mouvement de protestation s'est vite propagé dans les filiales du groupe et les autres organisations syndicales suivent ce mouvement.

**LCM, les entrepôts Carrefour,** A l'appel de la CFDT, CFTC FO suivis par la CGT une vingtaine d'entrepôts ont arrêté le travail pendant trois jours. Aujourd'hui lundi 3 (entrepôts continuent le mouvement (Cholet, Les Ullis et Mondeville)

**Champion, les supermarchés Carrefour** à l'initiative de la CFDT suivie par la CGT et la CFTC entrent dans la danse vendredi Une semaine d'action se déroule actuellement

**Promocash, le cash and carry Carrefour,** appelle pour la première fois de son histoire à une action le 16 mai.

**ED, le hard discount de Carrefour** la CFDT et la CGT appellent à la grève le 16 mai

### o Assemblée générale

Le 20 avril lors de l'assemblée générale des actionnaires la CFDT a fait connaître son mécontentement. Notre intervention a reçu un accueil favorable.

Certains actionnaires ont embrayé sur notre intervention. Jamais les questions salariales n'avaient été autant évoquées lors d'une assemblée générale ... au détriment d'ailleurs de Daniel Bernard.



A cette occasion **Luc Vandeveld** Président du conseil de surveillance nous a répondu:

*" Je suis d'accord avec la plupart des choses que vous avez mentionné. Je*

*peux tout simplement vous réaffirmer que la politique sociale de Carrefour, qui a toujours été en avance, elle aussi, comme la politique commerciale sur la concurrence, qu'elle le restera.*

*Moi comme vous j'espère qu'en effet la performance commerciale redressera la performance financière du groupe et que dans l'avenir de nouveau les employés et les salariés vont pouvoir bénéficier de leur part de notre gâteau qui sera de plus en plus grande."*



### o Les Clients

**Après les salariés, les actionnaires c'est au tour des clients.**

Le 25 mars nous avons été surpris de l'accueil chaleureux de la clientèle vis à vis de notre mouvement. Plusieurs jours après la grève les directeurs recevaient encore des courriers des clients

Depuis quelques jours dans tous les magasins la CFDT informe la clientèle de la réalité sociale des salariés de leur magasin.

Malgré les menaces de certains directeurs (qui préfèrent sûrement un arrêt de travail à une distribution pacifique de tract) le succès est au rendez-vous.

**A ce jour des milliers de pétitions signées par les clients solidaires de notre action.**

### o Les Résultats

#### Premier bilan

Depuis le 25 mars Carrefour fait la Une de la presse. Toutes nos actions sont relayées par les médias.

L'entreprise ne peut les ignorer et se doit de réagir.

Malgré les difficultés la CFDT n'a pas rompu les liens avec l'entreprise et cherche des solutions avec les responsables au plus haut niveau.

**Nous voulons négocier un nouveau contrat social et non casser l'outil de travail.**

Il est clair que Carrefour va revoir sa copie en matière de relations sociales.

#### Hypermarchés

Dans les hypermarchés lors des négociations du 28 avril nous avons obtenu, enfin, un accord de rattrapage pour les salariés de Continent 2001.

Cette demande était une de nos priorités: **le rattrapage des accords Carrefour pour les salariés Continent 2001.**

Dès 2005 ces salariés vont bénéfi-

cier d'un rattrapage de 1%, de la grille de salaire Carrefour, une journée de repos supplémentaire, la revalorisation des contrats à temps partiel, l'augmentation de la prime de vacances (de 30 à 40%).

#### LCM

A LCM un protocole de fin de grève est en cours de négociation.

En plus des avantages obtenus lors des NAO (+1,8% au 1er janvier, blocage de la cause de mobilité (une demande forte), mise en place de la remise sur achat.

L'entreprise prend en charge jusqu'en 2006 l'intégralité de l'augmentation de la mutuelle soit 7,34 euros par mois.

La validité de la remise sur achat est étendue aux hypermarchés.

Actuellement la négociation bloque sur l'impact de la grève sur l'intéressement et le PIEC (des jours de congés supplémentaires liés à l'absentéisme).

Bien entendu les jeux ne sont pas faits puisque dès septembre c'est la renégociation de tous les accords qui attendent les délégués.



# Un accord d'intéressement en 2005

## o Deuxième étape

### Un accord d'intéressement ou son équivalent dès 2005.

La CFDT l'a toujours dit elle n'est pas favorable aux rémunérations aléatoires comme l'intéressement ou la participation.

Quand tout va bien nous sommes content de toucher ces plus mais quand l'économie se porte mal finit le coup de pouce.

Nos dépenses ne sont pas aléatoires, le loyer, le gaz, l'électricité c'est tous les mois.

### Mais faute de grives nous prendrons les merles.

Quand l'employeur fait la sourde oreille à nos demandes d'augmentations de salaire nous nous devons de ne pas abandonner une seule piste qui permet d'augmenter notre pouvoir d'achat.

### C'est ainsi que nous avons négocié en 2003 la remise sur achat.

Elle tombe chaque année un peu plus dans notre escarcelle et elle n'est pas aléatoire.

Nous aurions voulu qu'en 2005 l'entreprise donne un bon coup de pouce mais ce ne fut pas le cas.

Puisque l'intéressement existe et que l'employeur y est favorable (il ne paye pas toutes les charges sociales (ni le salarié)) nous le demandons.

### La reprise économique sera t-elle au rendez-vous en 2005 pour que l'intéressement ne soit pas comme en 2002-2003-2004 proche du zéro.

**A voir !! mais aujourd'hui c'est sur nous n'aurons rien, faute d'accord !**



## L'accord que FO a signé nous prive d'intéressement

L'accord d'intéressement 2002-2003-2004 a pris fin le 31 décembre 2004.

La direction devait renégocier un nouvel accord pour couvrir la période 2005-2006-2007.

La CFDT souhaitait soit une renégociation des critères, soit le remplacement de cet accord aléatoire par un avantage au montant similaire et constant (type chèques restaurant ou chèques vacances).

La direction et FO en ont décidé autrement, l'accord exclut la possibilité d'un intéressement en 2005. Il n'y aura pas de négociation en 2005, juste une réunion de réflexion pour aller peut être (rien n'est sur) vers un accord en 2006. *Une réunion de réflexion n'est pas une réunion de négociation.*

### Article 5 : REUNION ANNUELLE DE REFLEXION

*Les thèmes retenus dans le cadre de la réunion annuelle de réflexion telle que prévue par le paragraphe 2 de l'article 2 de l'Accord inter entreprises Carrefour/Continent France du 14 janvier 2002, lequel fixe également la composition des délégations, seront pour 2005 :*

+ Les retraites. + Relecture des accords d'entreprise Carrefour et Continent France. + **L'intéressement.**

## L'opportuniste

*Je suis pour le communisme*

*Je suis pour le socialisme*

*Et pour le capitalisme*

*Parce que je suis opportuniste.*

*Refrain:*

*Il y en a qui contestent*

*Qui revendiquent et qui protestent*

*Moi je ne fais qu'un seul geste*

*Je retourne ma veste, je retourne ma veste*

*Toujours du bon cote.*

*Je n'ai pas peur des profiteurs*

*Ni même des agitateurs*

*J'fais confiance aux électeurs*

*Et j'en profite pour faire mon beurre*

*(Refrain) Couplet 3:*

*Je suis de tous les partis*

*Je suis de toutes les patries*

*Je suis de toutes les coteries*

*Je suis le roi des convertis*

*(Refrain)*

*Je crie vive la révolution*

*Je crie vive les institutions*

*Je crie vive les manifestations*

*Je crie vive la collaboration*

*(Refrain)*

*Je l'ai tellement retournée*

*Qu'elle craque de tous cotes*

*A la prochaine révolution*

*Je retourne mon pantalon*

***Toute ressemblance avec une organisation syndicale ne serait que pure coïncidence !***



## Loufoque mais intentions sympas ! (à ne pas abuser)

**Actions tvbegone par la coordination des sans cravate**

Des centaines de tivibigoneurs ont éteint des milliers de poste de télévision en France le samedi 30 avril, pour libérer le temps de cerveau-disponible de la population.

Particulièrement pris pour cible les magasins Carrefour. Les Sans-cravates ont voulu ainsi marquer leur solidarité avec le personnel à qui la direction refuse une augmentation de 50% par personne, alors que le PDG s'est fait la malle avec 39 millions d'euros.

**Bilan du jour le plus long** sur tout le territoire français des attaques coordonnées ont été lancées

**11 h :** Des tivibigoneurs s'organisent de partout, et peaufinent les derniers détails stratégiques, notamment : comment fonctionne le Tivibigone. **13 h :** Des commandos de tivibigoneurs et des snipers convergent dans des supermarchés de l'enseigne Carrefour. **13 h-15 h :** Simultanément, sont attaqués au téléxtincteur les rayons télé, et jeux vidéos des Carrefour suivant : Carrefour Montpellier, Carrefour Bourges, Carrefour Issoire, Carrefour Narbonne, Carrefour Paris porte d'Auteuil, Carrefour Paris Porte de Montreuil, Carrefour St Denis.

### L'histoire

Mitch Altman, un ingénieur en électronique n'en pouvait plus de devoir parler plus fort que la télé dans son bistrot préféré. D'où l'invention qui tue : le TV-B-Gone, un appareil miniature de la taille d'un porte-clés capable de vous éteindre tous les téléviseurs à la ronde...

Le petit engin diabolique ne comporte qu'une fonction universelle : stop ! Au lieu d'être réglé pour un seul récepteur, il frappe à tout va, repérant les codes de plus de 300 marques de télé.

Une fois éteints, les postes peuvent bien sûr être rallumés. On imagine cependant le plaisir, voire le bonheur, des adeptes du TV-B-Gone quand ils inactivent soudain des écrans.

***S'agirait tout de même de ne pas de couper ma TV quand passe Star-gate ou Star Wars pour la Ferme des célébrités ça va !!!***





## FO se réveille !!!!

### Ne pas avoir la mémoire courte

*"Un accord conforme à la réalité économique 2004 dans notre entreprise, la meilleure augmentation depuis des années".*

*Citations de FO suite aux paritaires 2004 et 2005.*

*"Un accord conforme à la réalité économique 2004 dans notre entreprise", "la meilleure augmentation depuis des années".*

Ces deux citations sont issues des tracts de FO suite aux paritaires 2004 et 2005.

On ne les entend plus depuis quelques temps mais il n'est pas inutile de les rappeler à un moment où certains veulent acquérir une nouvelle virginité.

Chez Carrefour la CFDT ne reste pas inactive. Tout le monde ne peut en dire autant

Depuis le 21 mars, jour où les délégués FO ont signé l'accord NAO 2005 accordant royalement 1,79% d'augmentation de salaire et renvoyant à 2006 une négociation sur l'intéressement, on ne peut pas dire que cette organisation syndicale a beaucoup oeuvré dans l'intérêt des salariés.

#### Négociation de branche

Mais on allait voir ce qu'on allait voir et si chez Carrefour les délégués FO n'agissaient pas, sur la branche ils allaient obtenir de fortes augmentations.

Avant même que les négociations soient terminées ils criaient victoire.

Le 2 mai la réunion de négociation de la branche a accouché d'une souris.

Aucune organisation syndicale (sauf peut être FO très ambiguë sur sa position) n'a envie de signer l'accord proposé par le patronat.

#### Une attitude scandaleuse

Le 24 mars nous avons eu à lutter contre le management mais surtout contre des délégués FO (pas tous heureusement) qui utilisaient toutes les ficelles les plus grossières pour empêcher les salariés de rejoindre le mouvement.

La Fédération FO a interdit à ses syndicats de participer à ce mouvement.

Lors de leur congrès d'avril leur secrétaire national a condamné les sections syndicales qui avaient participé au mouvement de

grève (lu sur le site FO de la section d'Etampes)

A Port de Bouc où la CGT a continué pendant 22 jours le mouvement entamé le 24 mars FO distribuait dans les magasins (des délégués FO ont refusé) un tract critiquant cette action.

Dans le même temps on apprenait les faiblesses indemnités de Daniel Bernard. Devant la réaction des salariés outrés, choqués FO nous lance son cri du coeur "on ne savait pas".

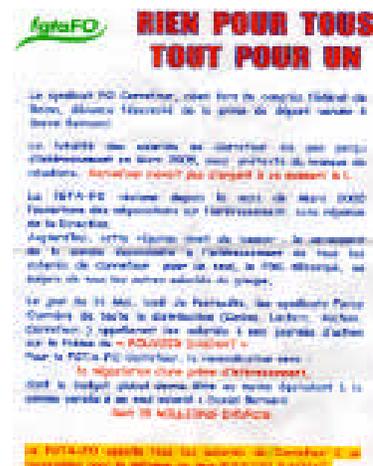
#### Prime d'intéressement

FO a signé un accord qui exclut un intéressement en 2005 et renvoie à 2006 les négociations éventuelles.

Après avoir cherché à tromper les salariés en leur faisant croire que réunion de réflexion veut dire négociation, FO le stylo à peine sec se rallie aux propositions de la CFDT et demande, enfin, un intéressement dès 2005. Ils le chiffrent même à 38 millions d'euros !

**Il n'est jamais trop tard pour bien faire.**

**La CFDT se félicite que FO rejoigne, enfin, les préoccupations des salariés de Carrefour.**





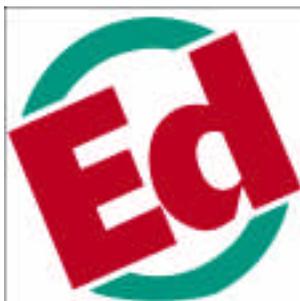
## ED (Epicerie Discount)

### La CFDT et la CGT appellent à la grève

**La CFDT et la CGT appellent les salariés ED à la grève**

*"La direction a élué nos propositions.*

*La CFDT et la CGT demandent à la direction de les recevoir et de réouvrir les négociations"*



La CFDT et la CGT sont en désaccord avec les NAO 2005

Dans le même temps nous apprenons que notre ancien PDG est parti

avec "une folle indemnité", un record en France ! **L'ancien PDG se prépare une retraite en or... (plus ses indemnités et ses stocks options)** et pendant ce temps le personnel se serre la ceinture !

**C'est inadmissible !**

Les conditions de travail se dégradent, flicage, pressions, harcèlement moral, augmentation des maladies professionnelles, absences non remplacées ... Dégradation des primes et de la participation, remise en cause des 35 heures, licenciement abusif trop nombreux...

**A ces mesures s'ajoute la suppression du lundi de Pentecôte imposée aux seuls salariés.**

**La CFDT et la CGT appellent les salariés ED à la grève**

Lors des 4 Réunions des négociations salariales la CFDT et la CGT ont fait un certain nombre de propositions afin d'améliorer le quotidien des salariés.

La direction a élué nos propositions. La CFDT et la CGT demandent à la direction de les recevoir et de réouvrir les négociations

**Pour défendre notre pouvoir d'achat, et nos conditions de travail nous devons nous mobiliser.**

### Revendications

+ Augmentation de 5 % des salaires minima de la grille réévaluée 2004 et des salaires réels, à laquelle s'ajoutera une somme fixe de 50 euros, pour l'ensemble des collaborateurs afin de prétendre à un vrai pouvoir d'achat.

+ Mise en place d'une rémunération spécifique afin de valoriser l'ancienneté des salariés. : 1% d'augmentation sur le salaire réel de tous les collaborateurs, à chaque date d'anniversaire de leur entrée dans l'entreprise.

+ Augmentation des tickets restaurants à 7 euros.

+ Prime de vacances : réduire l'ancienneté nécessaire à 3 mois. Porter le montant de cette prime à 800 Euros.

+ Mise en place d'une remise sur achat pour l'ensemble du personnel, sans limitation de montant par le biais d'une Carte ED "salarié du groupe".

+ Négociation d'une contre partie pour le lundi de Pentecôte.

+ Dotation d'un pack de lessive, remis trimestriellement à chaque salarié, pour le nettoyage des tenues vestimentaires.

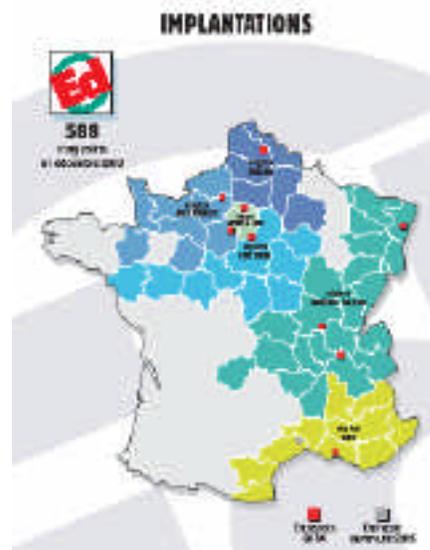
+ Revoir le mode de calcul des primes.

+ Reconnaissance du droit aux congés d'hiver et d'été pendant les périodes scolaires.

+ Affichage des horaires deux semaines à l'avance.



Alexandre Torgomanian  
DSC CFDT ED





## CHERS CLIENTS AIDEZ-NOUS

...à obtenir des conditions de travail décentes



**L'ex PDG  
38 millions  
d'euros  
d'indemnités**

Une augmentation de salaire de 22 euros mangée par l'inflation

**Les actionnaires  
+ 27% de dividendes**

Pas de prime d'intéressement  
Baisse de la participation

**Deux Présidents au lieu d'un !**

Dégradation des conditions de travail  
Suppression d'emplois

Malgré les grèves du 25 mars dernier et nos demandes de réouvertures des négociations la direction Carrefour fait la sourde oreille. Dans le même temps nous apprenons que notre ancien PDG est parti avec "une folle indemnité", un record en France !

**Et pendant ce temps le personnel se serre la ceinture !**

- Une augmentation des salaires moins importante que l'inflation
- Pas d'intéressement - Participation en baisse de 16%
- Augmentation du contrat temps partiel de... 15 minutes !!!
- Restructuration et réorganisation du travail diminuent les emplois
- Conditions de travail qui se dégradent, flicage, augmentation des maladies professionnelles, absences non remplacées ...

**L'actionnaire est prioritaire ...**

(83 millions de dividende 2005 pour l'actionnaire principal)

**L'ancien PDG se prépare une retraite en or...**

(plus ses indemnités et ses stocks options)

**et nous qui chaque jour tentons de vous apporter un service de qualité ?**

Chers clients le 25 mars vous nous avez soutenu par votre accueil, Aujourd'hui aidez-nous pour que la direction négocie avec nos délégués.

**Le personnel de CARREFOUR vous remercie.**

**Pour une répartition équitable  
des fruits du travail et un meilleur service client**

Client(e) de Carrefour je soutiens les salariés dans leurs demandes d'augmentation de rémunération et de meilleures conditions de travail

Nom..... Prénom .....

Adresse .....

L'Hyper n°197/88 du 30/04/2005 page

**La gazette des délégués  
CFDT Carrefour**

**CFDT**

# L'Hyper !